

ABONNEMENT.

Saumur: Un an... 30 fr. Six mois... 16. Trois mois... 8. Poste: Un an... 35 fr. Six mois... 18. Trois mois... 10.

On s'abonne:

A SAUMUR, Au bureau du Journal ou en envoyant un mandat sur la poste, et chez tous les libraires.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

Annonces, la ligne... Réclames... Faits divers...

RESERVES SONT FAITES. Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sans restitution dans ce dernier cas.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi. Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne:

A PARIS, A L'AGENCE HAVAS 8, place de la Bourse.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR

16 Août 1883.

L'APOGÉE.

Quelques républicains méfiants disent: Nous sommes à l'apogée; la République triomphe sur toute la ligne; voilà qui devient inquiétant; le difficile sera de ne pas décroître; l'important sera de ne pas tomber.

Ces républicains qui considèrent le revers de la médaille ont bien raison de craindre.

La République, en effet, est condamnée à toujours monter, c'est-à-dire à toujours donner du nouveau.

Le jour où elle s'arrête, il se produit un choc et toute la baraque s'écroule.

Voici donc les opportunistes qui ont remporté une grande victoire dans la bataille électorale du 12 août. Eh! d'abord, pas si grande victoire... car si les campagnes, faciles à entraîner, ont voté pour les candidats officiels, les villes, petites et grandes, se sont montrées assez récalcitrantes.

Les bons ruraux, croyant le gouvernement solide, lui ont donné leurs bulletins qu'ils lui refuseront dès qu'ils le verront chanceler.

Ces votes des campagnes ne sont pas une base d'opérations; c'est un appoint. Il faut être déjà vainqueur pour les avoir.

Mais que les radicaux extrêmes dégoûtent les opportunistes des villes, ou que les conservateurs commencent à y reprendre quelques sièges, voilà qui mérite qu'on y réfléchisse.

Ajoutez à cela que les abstentions atteignant un chiffre considérable, non-seulement la victoire républicaine opportuniste en est de beaucoup diminuée, mais il peut se produire plus tôt qu'on ne pense une réaction telle que la masse électorale enfiévrée fera déborder les urnes et jettera par terre, d'une seule manifestation, un régime qui n'aura fourni que des déceptions.

Ceux qui redoutent la décadence et le

cataclysme n'ont donc pas tort, d'autant plus que, fidèles malgré eux à cette sottise confiante qui caractérise les Rabagas, les gouvernements croient que tout va bien parce qu'ils ont atteint leur but personnel.

Les gouvernants sont au point qui rend aveugle, et ils n'ont pas, pour se défendre, l'excuse d'avoir mis le pays en état de prospérité. Leur autorité seule a grandi, ou du moins s'est gonflée.

L'opportunisme est à son apogée, c'est-à-dire tellement boursoufflé qu'il suffirait d'une épingle pour le faire crever.

Nous n'attendons peut-être pas très-longtemps.

ELECTIONS GÉNÉRALES.

Sur 4,445 élections, nous connaissons le résultat de 1,437. Ces résultats se décomposent ainsi: républicains, 890; conservateurs, 411; ballottages, 136.

Les républicains gagnent 159 sièges et en perdent 34. Résultat net, 124 sièges gagnés.

La majorité passe de droite à gauche dans les départements de la Corse, de la Dordogne, de la Lozère, des Basses-Pyrénées et de la Vienne.

Les républicains possédaient déjà la majorité, avant le renouvellement, dans 74 départements. Aujourd'hui la majorité est républicaine dans 79 conseils généraux sur 90.

NOUVELLES D'ESPAGNE.

Les nouvelles de l'Espagne sont très-graves, malgré les dépêches officielles qui cachent avec soin la vérité.

Une crise ministérielle est sur le point d'éclater et tout porte à croire que l'insurrection, au lieu d'être vaincue, s'étend au contraire dans des proportions inquiétantes pour le roi Alphonse XII.

M. le duc de Fernan-Nunez a été reçu avant-hier par le ministre des affaires étrangères.

Nous croyons savoir que l'entrevue a roulé au moins en partie sur les mesures prises par le gouvernement français pour arrêter les insurgés qui passeraient la frontière.

Bien que des ordres formels aient été donnés à ce sujet, aux autorités militaires des départements limitrophes, celles-ci n'ont point encore trouvé l'occasion d'agir.

(National.)

Depuis longtemps, Ruiz-Zorilla avait déclaré aux chefs radicaux espagnols qu'il ne fallait tenter un prononciamiento que lorsque le roi serait en Allemagne. C'est un ancien ami à Castelar, qui a mal exécuté les ordres qu'il avait reçus de Paris et de Londres et qui a commencé les soulèvements trop tôt.

L'Angleterre a fait savoir aux puissances que le gouvernement ne prendrait aucune responsabilité concernant les réfugiés espagnols envoyés par le Portugal; mais en même temps, l'Espagne a été prévenue qu'elle ferait bien de surveiller les agissements de ces réfugiés sur le territoire britannique. Une chose est certaine, c'est qu'ils ont amplement de l'argent.

LE COMTE DE CHAMBORD.

La Gazette de France, dans un supplément qu'elle a publié hier, donne les bulletins suivants:

Frohsdorf, 14 août, 6 heures, soir.

« La médication ordonnée dans la dernière consultation des médecins paraît avoir apporté une légère amélioration à l'état du comte de Chambord. Son sommeil a été moins agité.

» Aujourd'hui le malade n'a pas été repris de vomissements, néanmoins les médecins manifestent toujours les mêmes inquiétudes.

Bulletin médical du 15 août, 10 heures matin.

« Malgré quelques indices d'améliora-

tion, l'état général est aujourd'hui aussi inquiétant qu'hier. — Signé: Docteur MAYER. »

Chronique générale.

LA PROPRIÉTÉ VINICOLE.

L'administration des contributions indirectes vient de relever la nomenclature des propriétaires de vignobles existant en France; nous trouvons dans ce travail quelques chiffres intéressants.

Le nombre des propriétaires de vignobles, grands ou petits, est considérable; il s'élève à 4,925,175.

Parmi les départements où la propriété vinicole est la plus divisée, nous remarquons l'Indre-et-Loire, qui compte 89,349 propriétaires; la Charente-Inférieure suit, avec 81,331; la Savoie, 79,596.

On voit donc que le morcellement n'est nullement en proportion directe de l'importance des cultures et de la production.

Les départements du Midi, en effet, sont beaucoup moins fractionnés.

L'Hérault ne compte que 43,060 propriétaires de vignes; le Vaucluse, 41,270; l'Aude, 40,307.

A l'extrémité faible de cette nomenclature se trouve le département de la Creuse, dont deux habitants seulement possèdent des vignes.

Dans le département du Calvados, du Finistère, de la Manche, du Nord, de l'Orne, du Pas-de-Calais, de la Seine-Inférieure, de la Somme, ainsi que sur le territoire de Belfort, il n'existe aucun propriétaire faisant du vin.

Les tramways sillonnent actuellement 527 kilomètres du territoire de la France; 43 départements et 24 villes seulement sont pourvues de ce genre de locomotion.

En voici d'ailleurs la liste, ainsi que le nombre de kilomètres exploités:

3 Feuilleton de l'Écho Saumurois.

La majorité de Mlle Bridot

Mlle Bridot pouvait avoir quatorze à quinze ans, pas davantage. Elle était grande, élancée, voire même d'une certaine maigreur disgracieuse au premier coup d'œil. Une épaisse chevelure d'un beau brun mordu couronnait son visage aux traits encore indécis, à la carnation presque italienne. Elle avait des dents éclatantes de blancheur et de magnifiques yeux noirs... des yeux si grands qu'ils en semblaient disproportionnés et que tout d'abord on ne voyait qu'eux dans cette étrange figure de jeune fille.

A l'aspect d'un étranger, elle se retourna tout à coup, cherchant à se cacher, sauvage comme une gitane.

Électrisé par sa présence, le père s'était levé. Il s'approcha de Vauquelin et lui dit à voix basse:

— Oui, monsieur, c'est pour cette enfant-là que j'ai voulu gagner de l'argent... et encore! et toujours!... et n'importe comment!... afin qu'après ma mort elle ait autant de richesse que Dieu lui a

donné de beauté!... Quoi!... vous n'avez pas l'air de me comprendre? Ah ça, vous n'avez donc pas d'enfant, vous?

— Non, monsieur, répondit l'avocat sur le même ton. Jusqu'ici le ciel m'a refusé cette joie; mais, si je devenais père un jour, ce que je voudrais léguer à mon enfant... avant tout, et pour son bonheur... ce sera un nom pur et sans tache.

— Pour son bonheur, se récria Bridot sérieusement épouvanté; mais que faudrait-il faire pour cela?... Je ne sais pas, moi, je ne vois pas...

— Une restitution complète...

— Peste! vous n'y allez pas par quatre chemins, vous! La ruiner, la réduire à la misère! elle, ma fille! Décidément, M. Paul Vauquelin, nous ne pourrons jamais nous entendre.

Bridot avait élevé successivement la voix. En entendant le nom qu'il venait de prononcer, Thérèse releva soudain la tête, et, tout émue, écouta désormais avec une ardente curiosité.

— Je le regrette, répondit l'avocat, je le regrette, non-seulement pour vous, monsieur... mais encore, mais surtout pour votre fille.

— Voyons, reprit Bridot d'un air suppliant, voyons, monsieur Vauquelin.

Thérèse s'avança tout à coup.

— M. Vauquelin, l'avocat?

— Oui, mademoiselle.

— Le mari de Henriette Duvernoy?

— Vous connaissez ma femme?

— Si je la connais? Henriette! ma chère Henriette! mais tu ne te souviens donc pas, père, à la pension... Elle avait dix-sept ans, moi huit à peine... j'étais dans les petites, comme on disait. Or, chaque petite avait une grande, spécialement chargée de veiller sur elle. Henriette fut ma grande, à moi... ma petite maman!... Pour les autres, jeux d'enfants et de poupées... mais non pas pour moi, qui avais déjà perdu ma mère; mais non pas pour Henriette, qui comprit mon malheur et m'aima comme si j'eusse été sa vraie fille! Les défauts que je n'ai plus, les qualités que je puis avoir, c'est à elle que je les dois, monsieur. Par malheur, vous me l'avez prise avant qu'elle ait eu le temps d'achever son œuvre. Oh! je vous en ai bien voulu, allez! Le jour de votre mariage, il me sembla que je perdais ma mère une seconde fois. Mais je ne l'ai pas oubliée, dites-le moi bien, monsieur! Dites lui que je l'aime et la regrette toujours... comme le bon ange envolé trop tôt du ciel de ma première enfance!

Dire tout ce qu'il y avait eu de cœur, d'originalité, de spontanéité charmante dans cet épanchement enfantin, ce serait impossible.

Lorsque Thérèse s'arrêta, Paul Vauquelin était non moins ému qu'elle.

Bridot s'en aperçut. Prompt à tirer parti de cet heureux hasard, il reprit sur son bureau le dossier

refusé par l'avocat, et le lui présentant de nouveau:

— Pour elle... je vous en supplie... là dans ce cabinet, un rapide examen, un bon conseil.

Vauquelin hésitait, ne pouvant vaincre encore sa répugnance.

— Monsieur, lui dit Thérèse, j'ignore ce que vous demande mon père; mais faites-le, je vous en conjure, au nom de Henriette.

L'avocat prit le dossier.

La jeune fille, enchantée de sa victoire, s'empressa d'aller ouvrir la porte désignée par son père.

— Par ici, monsieur Vauquelin... vous ne serez pas dérangé... Suivez-moi.

Avant de la suivre il se retourna vers son père:

— C'est pour elle, monsieur Bridot... Je vous dirai toute ma pensée, je vous donnerai mes conseils; mais je suis sûr d'une chose, c'est que vous ne les suivrez pas. Enfin j'aurai fait mon devoir.

Il disparut.

Resté seul pour un moment, Bridot se prit à marcher à grands pas, le front tourmenté, le regard pensif. Il avait oublié son mal. Il ne songeait plus qu'à sa fille, et les austères paroles de l'avocat bourdonnaient encore à son oreille inquiète.

— S'il avait raison, pourtant? Si la fortune n'était rien dans la considération? si, après moi,

Bouches-du-Rhône. — Marseille...	24 kilom.
Gironde. — Bordeaux...	36 —
Hérault. — Béziers...	13 —
Indre-et-Loire. — Tours...	5 —
Loire-Inférieure. — Nantes...	6 —
Loire. — Orléans...	6 —
Meurthe-et-Moselle. — Nancy...	6 —
Nord. — Lille...	43 —
— Dunkerque...	3 —
— Roubaix-Tourcoing...	14 —
— Valenciennes...	10 —
Pas-de-Calais. — Boulogne-sur-Mer...	3 —
— Calais...	5 —
Rhône. — Lyon...	43 —
Seine-Inférieure. — Rouen...	23 —
Seine. — Compagnie des Omnibus...	146 —
— Tramways-Nord...	64 —
— Tramways-Sud...	71 —
Seine-et-Oise. — Rueil à Marly...	9 —
— Sèvres à Versailles...	8 —
— Versailles...	5 —
— Villiers-le-Bel...	3 —

Le nombre de kilomètres concédés jusqu'ici étant de 576, il reste par le fait 60 kilomètres à construire.

LES ROUTES NATIONALES.

La direction des routes au ministère des travaux publics vient de dresser la statistique des plantations existantes sur les routes nationales.

La longueur totale des routes nationales est de 37,500 kilomètres. Sur cette longueur, 14,500 kilomètres sont plantés d'arbres, et les travaux de plantations sont ou seront entrepris sur 9,000 autres kilomètres. Il reste donc 14,000 autres kilomètres qui, à raison de la nature du sol, ne sont pas susceptibles d'être plantés.

Le nombre des arbres déjà plantés sur les routes nationales s'élève à 2,678,603.

Les principales essences employées sont : l'orme, le peuplier, l'acacia, le platane, le frêne, le sycomore et le tilleul. Toutefois, dans quelques départements, on a recours à des essences spéciales tirées de la culture spéciale.

Ainsi, le noyer est employé dans l'Ain, l'Allier, les Hautes-Alpes, l'Aube, le Cher, le Doubs, le Gers, la Gironde et l'Hérault ; le châtaignier est employé dans les Hautes-Alpes, l'Aude, la Charente, la Corrèze et la Corse ; le pommier dans la Côte-d'Or et la Marne ; le mûrier dans les Pyrénées-Orientales, la Haute-Marne et le Puy-de-Dôme ; le cerisier dans le Doubs, l'Indre, le Jura, les Landes, la Loire et les Basses-Pyrénées ; le poirier dans l'Eure et la Marne, et le cormier dans la Haute-Loire.

BULLETIN FINANCIER.

Paris, 14 août.

La Bourse d'aujourd'hui est bien celle de la veille d'une fête d'été, les affaires sont à peu près nulles et les cours cèdent devant quelques réalisations sans importance.

Le 3 0/0 clôture à 80.30, l'amortissable à 82.07, le 4 1/2 0/0 1883, à 109.15.

La Banque de France cote 5,440. La Banque de Paris et des Pays-Bas a quelques fluctuations : elle cote 1,015, 1,020 et clôture à 1,025.

La Banque d'Escompte est à 315.

Le Crédit Foncier ne fléchit légèrement que sous les efforts des vendeurs à découvert. Notre avis est qu'il serait bon de profiter de ce mouvement pour bénéficier de la reprise qui ne peut se faire attendre.

Thérèse... Oh! le temps presse, je le sens... Je veux l'interroger elle-même, et pressentir dans ses réponses quel sera plus tard son sentiment, son caractère. Mais où est-elle donc?... Thérèse!...

Au moment même où son père l'appelait, la jeune fille rentra. Elle courut à lui, l'embrassa, le serra, le guida vers le grand fauteuil. Mais en chemin, remarquant l'altération de ses traits :

— Père!... comme tu es pâle! et comme ta main tremble! Pourquoi donc être venu dans ce maudit bureau?... Tu sais bien que le docteur t'a défendu le travail, et qu'à moi-même tu m'avais promis, juré... Mais quand monsieur s'est mis quelque chose dans la tête... Oh! le vilain père qui n'obéit jamais à sa fille!

Tout en le câlinant ainsi, elle l'avait contraint à se rasseoir. Il le prit sur ses genoux, et, tout gaillard, tout resplendissant d'orgueil paternel et de joie :

— Enfant! chère enfant, dit-il, voyons, ne me gronde plus... Est-ce que je suis malade, moi?... est-ce que je puis souffrir lorsque je te vois, lorsque tu m'aimes et que tu es heureuse, car tu es heureuse, n'est-ce pas, fille?... bien heureuse, dis?

(A suivre.)

CHARLES DESLIS.

Les Obligations Foncières Nouvelles sont très-fermes aux environs de 350.

Les chemins français sont assez bien tenus : le Nord à 1,892.80, le Lyon à 1,417.50, le Midi à 1,185, l'Orléans à 1,310.

Le Suez fléchit de 2,445 à 2,437.50 pour reprendre à 2,440.

L'Égypte Unifiée est bien tenue à 360.

L'Italien 5 0/0 est à 90.80 et 90.70.

L'Espagne 4 0/0 extérieure est à 59 1/16 et 59 1/2.

Les Autrichiens cotent 675.

Les Lombards sont à 331.25 après 332.50.

Le Madrid-Saragosse fléchit à 428.75.

Le Nord de l'Espagne recule de 593.75 à 492.80.

Les Portugais sont sans affaires.

CHRONIQUE LOCALE

ET DE L'OUEST.

PASSAGE DE TROUPES A SAUMUR.

Le 135^e régiment d'infanterie, 1^{re} colonne, comprenant 49 officiers, 602 hommes et 17 chevaux, logera à Saumur dimanche prochain 19 août.

La 2^e colonne du même régiment, comprenant 16 officiers, 460 hommes et 15 chevaux, logera à Saumur lundi 20, principalement dans les quartiers de Nantilly et de Saint-Nicolas.

Ce régiment, en garnison à Angers, se rend au camp du Ruchard.

INSTITUTION SAINT-LOUIS DE SAUMUR.

M. Jules Chevrier, de Brissac, élève de l'Institution Saint-Louis, vient de subir avec mention honorable, devant la Faculté de Caen, les épreuves de la première partie du baccalauréat ès-lettres.

COURSES DE SAUMUR.

La seconde journée des courses a été très-belle et très-attractive.

Le temps s'est maintenu au beau, avec quelques degrés de chaleur en moins : c'était bien à désirer. Quelques nuages, sans inspirer de craintes, passaient sur le soleil et en modéraient les ardeurs d'une façon satisfaisante.

Mardi était de plus le jour des grands prix et la liste des chevaux inscrits pour se les disputer était plus chargée que le dimanche précédent. Toutes les courses, menées par d'habiles coureurs anglais et français, ont été fort intéressantes.

En voici le résultat :

4^e Prix de la Société d'Encouragement (3^e série) : 3,000 fr., offerts par la Société d'Encouragement pour l'amélioration des races de chevaux en France, pour chevaux de 3 ans et au-dessus, n'ayant jamais, jusqu'au moment de la course, gagné une course en Angleterre, un handicap de 10,000 fr., un des prix de série donnés par la Société dans les départements, ni une course à Paris ou à Chantilly. — Distance : 2,000 mètres environ.

Cornette, à M. le duc de Castries, et *Huriel*, à M. A. Staub, portant tous deux 54 kilogrammes, sont les seuls à entrer en lice, montés le premier par M. Bredgland et le second par M. Covey, deux jockeys d'une égale habileté. Pendant tout le parcours, ils se sont tenus groupés, et l'arrivée était tellement douteuse qu'on ne pouvait décider à qui il fallait décerner la victoire. Les jockeys, d'un commun accord, n'ont pas voulu partager le prix, et ont demandé le *Deadheat* (course nulle) qui leur a été accordé. Ils sont remontés à cheval à 5 heures moins un quart après le steeple-chase militaire (2^e série). Les chevaux se sont montrés d'égale force ; mais, cette fois, *Cornette* l'a emporté d'une longueur sur *Huriel*.

2^e Prix de Saumur (handicap) : 3,000 fr. dont 2,000 fr. donnés par la ville de Saumur et 1,000 fr. par la Société des courses, pour chevaux de 3 ans et au-dessus, nés et élevés en France. — Distance : 2,200 mètres.

Les trois chevaux engagés pour courir le prix de Saumur étaient au départ : *Bacchanal*, à M. le baron de Nexon, monté par M. Charrette, *Rose-Thé*, à M. le duc de Castries, montée par M. Bredgland, et *Rosalba*, à M. A. Lupin, montée par Follitt. *Bacchanal*, qui avait gagné dans une course de dimanche dernier, portait 2 kil. de surcharge.

Dès le début de la course, *Rose-Thé* a pris la corde qu'elle n'a pas quittée ; elle est arrivée première, suivie de près par *Rosalba*, classée seconde ; *Bacchanal* était troisième.

3^e Steeple-chase militaire (1^{re} série). — Officiers-élèves, n^o 1. — Un objet d'art, pour officiers en activité de service, montant soit des chevaux d'armes, soit des chevaux appartenant à des officiers en activité de service trois mois au moins avant l'époque de l'engagement, et n'ayant jamais gagné une course publique à obstacles autres que les steeple-chase militaires. — Distance : 3,000 mètres.

Pour ce prix, offert à MM. les officiers-élèves, il y a eu deux courses.

Dans la première, *Crillon*, *Nicotine*, *Pervenche*, *Creina* et *La Marjolaine*, tous chevaux de pur sang, entrent dans la piste.

Pervenche est tombée à la douve, en faisant à son cavalier une blessure à la tête ; M. le médecin-major Schmitz s'est transporté auprès de lui et a déclaré qu'il n'y avait aucune lésion.

Au dernier tournant, *Creina* s'est dérobée en passant par dessus les cordes a fait irruption au milieu du public. Un homme a été renversé et une femme a reçu une secousse assez forte. MM. les docteurs Besnard et Bontemps, médecins de la Société des courses, se sont rendus auprès d'elle, et ils ont constaté qu'elle avait eu plus de peur que de mal.

Pendant ce temps-là, la course continuait toujours en faveur de *La Marjolaine* première, *Crillon* second, et *Nicotine* troisième. *La Marjolaine* avait déjà gagné dimanche.

Pervenche a accompli tout le parcours sans cavalier.

4^e Steeple-chase militaire (4^e série). — Officiers-élèves, n^o 2.

Dans cette seconde course, où les sept chevaux engagés ont été montés, *Bonne-Aventure*, montée par M. de Fleury, est arrivée première ; *Banquise II*, montée par M. de Châteauneuf, seconde, et *Caravane*, montée par M. de la Ruelle, troisième. On ne comptait guère sur *Bonne-Aventure* qui dimanche était arrivée troisième, mais sur *Hercule* qui avait remporté le prix. Celui-ci n'a pas été classé.

5^e Steeple-chase militaire (2^e série). Un objet d'art, pour officiers en activité de service, montant des chevaux d'armes inscrits sur les contrôles et livrés par les remontes de l'Etat. — Distance : 3,000 mètres.

Cinq engagements ; *Doge* était le mieux coté et c'est lui en effet qui est arrivé premier, monté par M. de Laminière ; *Séduisante*, montée par M. de Bacquencourt, est classée seconde, et *Croquis* troisième, monté par M. de Billy.

Ce fut après cette course qu'a été couru le *Deadheat* dont nous avons donné le résultat.

6^e Course de haies (handicap), 4,000 fr. offerts par la Société des courses, pour tous chevaux.

Montignac, à M. A. Cutler, monté par M. Jones, et *Pascaline II*, montée par son propriétaire M. André Joubert, furent les seuls à se présenter pour la course. *Montignac* a toujours tenu la tête ; *Pascaline* eut certainement gagné dans une course plate, car elle n'a perdu son avantage qu'au saut des haies.

7^e Prix du Conseil général (steeple-chase), 2,000 fr., dont 1,200 fr. offerts par le Conseil général de Maine-et-Loire et 800 fr. par la Société des courses, pour tous chevaux.

Cette dernière course s'annonçait comme très-intéressante ; M. Torrance, qui montait *Soledad*, à M. Guinebert, M. Halford, *Paulat*, au même propriétaire, et M. Slotter, qui montait *Eviction*, à M. Goodfellow, venaient de se présenter au pesage.

Soledad, connu par ses nombreuses victoires qui se comptent par les courses où il s'est montré, était favori. Toutefois *Paulat* est arrivé premier et *Soledad* second. Quant à *Eviction*, il était presque certain qu'elle n'accomplirait pas la course entière ; elle a pour habitude de refuser les obstacles : elle l'avait fait dimanche, elle le fit encore mardi ; mais il faut adresser des félicitations à M. Slotter qui a réussi à lui faire franchir plus de la moitié des haies et toutes les douves.

DOUCES. — Lundi dernier, vers onze heures du matin, le feu s'est déclaré dans une barge de bois et une meule de foin appartenant à M. Pierre Goubirard, propriétaire à Douces. 180 bouffées et 2,500 kil. de foin et paille ont été consumés en moins d'une demi-heure.

Les secours sont arrivés trop tard pour pouvoir espérer sauver quelque chose. Les voisins se sont occupés à préserver le loge-

ment qui n'était qu'à 45 mètres environ du brasier.

Cet incendie a été allumé par deux enfants de 8 ans et de 5 ans qui avaient pris des allumettes sur la cheminée de leurs parents et avaient fait du feu près du pailler.

Les pertes s'élèvent à 450 fr. environ. Les fourrages seuls étaient assurés à la *Mutuelle* du Mans.

GREZILLE. — La veille, un autre commencement d'incendie s'était manifesté dans une lande, commune de Grézillé, au lieu dit la Petite-Coulée. Quarante ares de landes ont été brûlés.

L'INCENDIE

DU

THEATRE DE TOURS

La *Petite France* donne les détails suivants sur l'incendie du théâtre de Tours, dont la nouvelle est arrivée hier matin à Saumur :

Un grave sinistre a frappé, hier matin, la ville de Tours. En quelques heures, le théâtre a été détruit par un incendie d'une violence extrême.

De ce remarquable édifice, il ne reste plus que la façade, gravement endommagée, et des pans de murs profondément calcinés.

Mardi soir, avait eu lieu la sixième représentation de *Cendrillon*, l'amusante féerie que M. Dupoux-Hilaire se proposait de donner jusqu'au 20 août.

La représentation finissait à minuit et demi.

Suivant l'usage, les sapeurs-pompiers de service firent leur ronde, sans trouver rien d'insolite.

Le concierge affirme avoir fait une ronde supplémentaire. Il ne remarqua, non plus, rien d'extraordinaire, et il rentra chez lui après avoir fermé toutes les portes.

Vers quatre heures du matin, des jardiniers de Saint-Pierre-des-Corps et de Saint-Symphorien, venant au marché, aperçurent, dans la direction du théâtre, une épaisse fumée que teintaient lugubrement, par intervalles, des flammes d'un rouge sinistre.

Chose singulière, le quartier dormait tranquillement, ne se doutant nullement de la catastrophe qui se préparait.

L'alarme fut donnée, le quartier s'éveilla.

M. Chauvin, commissaire de police de l'Est, arriva vers quatre heures et quart. Quelques citoyens se trouvaient déjà réunis devant le théâtre.

Les portes furent enfoncées et l'on pénétra dans l'intérieur.

L'incendie avait fait déjà des progrès effrayants. La scène et une partie de la salle étaient en feu.

Une heureuse pensée vint à M. le commissaire de police, celle d'ordonner le coupage des conduites du gaz et l'isolement des compteurs. Cela fut fait immédiatement.

Tout danger conjuré de ce côté, il fallut s'occuper de combattre le fléau.

Le rappel, battu dans toute la ville, amenait sur le lieu du sinistre les compagnies de sapeurs-pompiers de Tours et de Saint-Symphorien, les détachements des troupes de la garnison, la gendarmerie, la police, ainsi qu'un grand nombre de travailleurs.

On se mit courageusement à l'œuvre ; mais que faire, hélas !

Les flammes crépitaient et s'étaient fait jour par une partie de la toiture, du côté de la scène et des appartements de la direction.

Les réservoirs d'eau s'effondraient ; le lustre s'abîmait au milieu du parterre ; la toiture s'écroulait, venant apporter un nouvel aliment à la fournaise ardente formée par les boiseries du rez-de-chaussée et des premières galeries.

Le feu, après avoir, en un clin d'œil, dévoré les décors entassés sur la scène, le rideau et les frises, gagna rapidement la salle. Il était alors six heures environ.

A ce moment, le théâtre vu du foyer présentait un aspect grandiose et terrifiant en même temps.

Le fer des charpentes se tordait en spirales rougies.

Sous cette formidable pression, les galeries en feu se trouvaient projetées sur le sol où déjà étaient amoncelés des mas de décombres fumants.

La lutte contre le terrible fléau continuait, acharnée, désespérée, sans produire, malheureusement, de résultats appréciables, au point de vue du moins de la conservation du théâtre.

Une douzaine de pompes se trouvaient en batterie, versant sur l'immense brasier de véritables cataractes.

Rien n'y faisait; l'incendie accomplissait, sans hésitation, la sinistre tâche qu'il semblait s'être donnée.

Pompiers, militaires, civils, rivalisaient de zèle et de dévouement.

On ne savait se faire, à moins de l'avoir vu, une idée de la violence de l'incendie.

La chaleur était tellement forte que non-seulement les vitres volaient en éclats, mais encore que le fer de la toiture apparaissait chauffé à blanc. Le plomb et le zinc tombaient en larges gouttes sur le trottoir.

La désolation était immense dans le quartier. Le nombreux personnel de *Cendrillon* était accouru, à moitié vêtu. Les malheureux se voyaient, avec angoisse, jetés sur le pavé par le déplorable sinistre qui arrêtait net la tourmente entreprise.

On a sauvé quelques costumes de théâtre, quelques bijoux, quelques malles d'artistes, quelques bribes du mobilier de M. Régnier; mais que de choses irrémédiablement perdues!

La pantoufle, la mignonne pantoufle de *Cendrillon*, gisait lamentablement dans le ruisseau; les robes des princesses de la *Cour d'amour* s'envolaient par les ouvertures défoncées, courant comme des feux follets, le long de la façade embrasée.

A huit heures, tout danger avait disparu pour les maisons voisines. L'incendie, attaqué vigoureusement par la façade, la rue des Cordeliers et la cour donnant sur la rue de la Scellerie, diminuait d'intensité. Il ne s'agissait plus que de noyer les décombres.

En définitive, on avait pu préserver la façade et les gros murs. Tout l'intérieur est perdu.

Une consolation nous reste dans cet immense désastre; il n'y a pas eu d'accidents sérieux de personnes. On nous a cité seulement quelques travailleurs atteints légèrement par des briques ou des plâtras tombés des plafonds.

Les autorités civiles et militaires étaient venues en grand nombre. Nous avons remarqué:

MM. les généraux Schmitz, commandant le 9^e corps, et Dusan; MM. les commandant et capitaine du génie, qui ont pris une part active à l'organisation des secours; M. le colonel de gendarmerie et les officiers; plusieurs officiers de cavalerie et d'infanterie, M. le secrétaire général de la préfecture (M. le préfet était parti la veille pour Paris); MM. Pic-Paris et Bonnetons, conseillers de préfecture; M. Bertrand, substitut du procureur de la République; M. Lambert, juge au tribunal civil, qui figurait à l'une des chaînes; M. le maire et les adjoints, M. le commissaire central, MM. Chauvin et Fatou, commissaires de police, etc., etc.

Toutes les pompes de la ville avaient été amenées, ainsi que les pompes de Saint-Symphorien, de la gare d'Orléans et de l'État.

Nos pompiers ont, comme toujours, montré un dévouement allant parfois jusqu'à la témérité.

Ils ont été admirablement secondés par les détachements du 32^e et du 66^e de ligne, accourus dès le premier signal, et par de nombreux travailleurs civils.

Nous ne pouvons citer ici tous ceux qui ont fait leur devoir, dans cette triste circonstance; la nomenclature serait trop longue. Pourtant, nous devons signaler plus particulièrement l'employé de M. Hamilton, chargé de faire au Cirque l'explication des diverses vues panoramiques.

Le courageux artiste, arrivé dès le début, s'est littéralement prodigué; il a fait l'impossible.

Il est bien difficile d'évaluer, dès maintenant, les pertes d'une manière exacte. Nous croyons être bien près de la vérité en les portant à 500,000 francs.

Le théâtre est assuré pour une somme bien supérieure.

Malheureusement, il n'en est pas de même du matériel de *Cendrillon*. M. Dupoux-Hilaire n'avait pas pu, dit-on, obtenir, il y a quinze jours, le renouvellement de sa police d'assurance.

Il supportera une perte qui peut être estimée à 60 ou 70,000 francs.

C'est un malheur presque irréparable pour l'intelligent directeur.

Les artistes de la troupe sont plus à plaindre encore; l'incendie les laisse sans aucune ressource.

Les pauvres gens ont tout perdu, dans cette fatale matinée.

Il y a là une bonne œuvre à laquelle nous convions nos concitoyens.

Déjà M. Pietro Bono, le directeur du *Théâtre des Bouffes-Italiens*, est venu aujourd'hui nous annoncer qu'il donnerait demain vendredi une représentation au bénéfice des artistes de M. Dupoux-Hilaire.

On jouera le *Cœur et la Main*, la charmante opérette qui a obtenu mardi un si brillant succès au joli petit théâtre des Bouffes.

Nous félicitons M. Pietro Bono de sa généreuse initiative, et nous espérons qu'il trouvera des imitateurs.

La plus grande incertitude règne, jusqu'à présent, sur la cause de l'incendie.

Les uns l'attribuent à un manque de surveillance.

D'autres; — et nous sommes de ceux-là, — pensent que le feu a pris dans les loges des figurants, placées sous le cintre. Dans ce cas, l'incendie serait le résultat d'une imprudence.

Il faut, pour se prononcer à cet égard d'une manière certaine, attendre le résultat de l'enquête qui se poursuit.

Ce désastre, survenu si malheureusement, alors qu'il devait avoir les plus funestes conséquences, a vivement ému la population de Tours.

La foule a stationné, hier, toute la journée, devant le monument incendié.

On a dû, par mesure de précaution, en interdire l'approche. Des éboulements sont encore à craindre.

Le théâtre de Tours, qui vient d'être en grande partie détruit, avait été inauguré le 8 août 1872. Il aura donc eu, presque jour pour jour, onze années d'existence seulement.

La salle, qui pouvait contenir environ 1,300 spectateurs, avait trois étages au-dessus du rez-de-chaussée.

C'était l'œuvre de M. Rohard, architecte à Tours, décédé il y a quelques mois.

P.-S. — Nos concitoyens pourront conserver un souvenir de l'incendie du théâtre. Un de nos meilleurs photographes, M. Rochas, a eu, en effet, l'excellente idée de prendre, sous divers aspects, des vues de la salle, après l'incendie.

Ces photographies, très-réussies, obtiendront certainement un grand succès.

LE CROUP

A M. le docteur E...

Il est tard. Au clocher du hameau minuit sonne. Sur les chemins déserts on n'entend plus personne; Les bougeoirs sont éteints, tous les volets sont clos. C'est en hiver; le vent rogit, l'eau tombe à flots; Dans l'épaisseur de l'ombre un falot étincelle. Un homme au pas pressé tient la flamme à la main, Pour ne pas, en marchant, se tromper de chemin. Quand il est périlleux, par cette nuit terrible, De suivre des sentiers aussi troués qu'un crible, Quel attrait du danger l'attire et le séduit? Ou quel grave motif s'impose et le conduit? Lorsque terre, ciel, vent, tout se lamente et pleure, Sous son toit, près des siens, que n'est-il à cette heure? De lui, comme on doit être en peine à la maison? Mais l'homme n'a souci du sinistre horizon, Des rigueurs de l'hiver, des routes défoncées; Il va vite, le front plein d'austères pensées... Ce voyageur n'a pas dormi depuis trois nuits; Sans doute il est brisé de fatigue et d'ennuis? Une mère l'attend... son fils se meurt... qu'importe Lassitude et sommeil?....

Sa main ouvre une porte, Misérable séjour rempli du vaste deuil D'un enfant que le croup vient de mettre au cercueil; Et le dernier qui reste à la mère, à la veuve, Du mal subit aussi la redoutable épreuve!

— « Vous, docteur! par ce temps terrible... à pied [et seul?... »
« Mon fils n'aura besoin bientôt que d'un linceul... »
« Voyez! sa main se porte à sa gorge oppressée... »

« Sans cesse il se débat... sa face est convulsée... »
« Ses regards, exprimant mille angoisses, sur nous »
« Sont fixés!... Il se meurt, monsieur... Qu'en [pensez-vous? »
« Sauvez-le! sauvez-le! Mon âme en vous espère... »
« S'il en est temps encor, soyez son second père! »
— « Le cas est grave... à peine on l'entend respi- [rer... »
« Sans attendre le jour, mère, il faut l'opérer... »
« Le temps presse... aidez-moi... Surtout pas de [faiblesse »
« En voyant ces outils dont l'acier clair vous blesse... »
« Sur cette table il faut tenir ferme l'enfant. »
« Sous le tranchant aigu le cou saigne, se fend... »
« Puis un tube est glissé dans l'entaille élargie... »
« Il respire!... »

Sa mère ayant la main rougie, Étouffe les sanglots de son cœur torturé; Ses genoux sont tremblants, son front décoloré; Un voile passe alors sur sa vague prunelle, Elle s'évanouit... tombe... Heure solennelle, Où l'homme de l'art fut l'ange du dévouement! Lorsque Georges s'effraie et cherche sa maman, Le médecin l'apaise avec un mot suave. Quels soins multipliés dans un danger si grave! Jamais pour son enfant père n'eut plus d'amour!

Le malade épuisé semble un peu mieux au jour; Mais le bon docteur reste... Il craint qu'en son [absence, Le trépas vienne encore exercer sa puissance... Le frère mort le fait péniblement rêver; N'est-ce pas trop déjà qu'il n'ait pu le sauver?

Le fléau sombre a fui vers une autre contrée. D'amour et de soleil la terre est pénétrée; Les champs se sont vêtus de fleurs et de moissons; Des ris perlés d'enfants remplissent les maisons; C'est un dimanche. Assis au fond d'une charmille, Le docteur se repose au sein de sa famille; Il sait que nul souffrant ne l'attend aujourd'hui. Le front grave, tandis qu'on joue autour de lui, Il pense aux enfants morts... Mais quel'un le demande. C'est un fils et sa mère en grand deuil. Il com- [mande

Que de suite on les fasse entrer dans le jardin. En voyant le docteur, l'enfant pâlit soudain... Dans le sein maternel il cache son visage. [sage. — « Allons, chéri! qu'as-tu? dit la mère. Sois »
« Qui donc t'effraie ainsi? Pourquoi ce cri plain- [tif?... »
« Depuis sa guérison, il est nerveux, craintif... »
« Excusez-le, monsieur... Sans vous, son second [père,

« Il dormirait bien sûr à côté de son frère! »
« Après de tels malheurs survenus tout à coup, »
« Comment payer vos soins?... Car je vous dois [beaucoup. »
« Docteur, j'ai peu d'argent, prenez ce qui me [reste... »
« Vous aurez tout un jour... sur l'honneur, je l'at- [teste... »
« Pour cela, s'il le faut, j'épargnerai huit ans! »

— « Je ne veux pas vous voir souffrir aussi long- [temps; »
« Reprenez cet argent qui vous est nécessaire; »
« Elever votre fils est assez de misère... »
« Mère, je vous tiens quitte... oh! ne refusez pas! »
« En sauvant votre enfant j'ai vaincu le trépas; »
« Voilà ma récompense... elle est pleine de char- [mes. »
— « Merci, merci, docteur! reprit la mère en lar- [mes; »
« Mon fils et moi, nous vous bénirons chaque [jour... »
« A notre bienfaiteur, dis adieu, mon amour; »
« Va l'embrasser!... »
— « Non, non, maman! non! cria George; »
« Le docteur veut encor faire un trou dans ma [gorge! »

Anguste ROUSSEAU.
Angers, 1883. (Patriote.)

Faits divers.

Une nouvelle application de l'électricité vient d'être imaginée et brevetée aux États-Unis. L'invention, due à M. Sheridan, a pour objet d'exécuter les criminels condamnés à mort, sans que ceux-ci éprouvent la moindre douleur: elle consiste en un fauteuil, isolé du plancher, sur lequel le condamné

est placé, et dont les bras sont reliés aux deux pôles d'une machine dynamo-électrique; le condamné s'assied sur ce fauteuil, et, pour le foudroyer, l'exécuteur n'a qu'à envoyer le courant électrique.

Tout aux prophéties: Celle-ci, du moins, nous donne le temps de réfléchir.

Nostradamus prédit que l'année 1886 se distinguera particulièrement par les maux épouvantables qu'elle apportera à l'humanité.

Or, coïncidence assez curieuse, on vient de découvrir dans l'église d'Oberamel, diocèse de Trèves, une pierre portant une inscription latine qui annonce que des calamités accableront le monde dans le cours de l'année où Pâques tombera le jour de Saint-Marc, la Pentecôte le jour de Saint-Antoine et la Fête-Dieu à la Saint-Jean. C'est ce qui aura lieu en 1886.

Caisse d'épargne de Saumur.

Séance du 12 août 1883.

Versements de 55 déposants (9 nouveaux) : 11,955 fr. 22 c.
Remboursements, 14,149 fr. 09 c.

La Caisse d'épargne reçoit 2,000 fr. par livret, au taux de 3 fr. 75 pour 0/0.

On peut verser chez MM. les Percepteurs de Doué-la-Fontaine, de Louresse, d'Amillou, de Martigné-Briand, de Vibiers, de Trémont, de Coron, de Montreuil-Bellay, du Puy-Notre-Dame, de Brézé, de Fontevraut, de Varennes-sous-Montsoreau, d'Allonnes, de Saint-Lambert-des-Levées et de Gennes.

BIBLIOGRAPHIE

Nous ne saurions trop appeler l'attention de nos lecteurs sur le système de crédit offert par la Librairie Abel Pilon (A. Le Vasseur, successeur). Cette administration, dont nous publions souvent des annonces, compte aujourd'hui plus de quatre cent mille souscripteurs, et son importance prend de jour en jour des développements plus considérables.

Ces succès n'a pas lieu de nous étonner; le crédit accordé présente, en effet, des avantages qui permettent à toute personne de posséder les plus grands ouvrages scientifiques littéraires, historiques, géographiques, etc., sans débours apparent (cinq francs par mois par chaque centaine de francs d'achat). Nous avons en main le Catalogue général de cette maison, le plus complet de ceux qui existent en librairie; nos lecteurs peuvent se le procurer en faisant directement la demande, rue de Fleurus, 33, à Paris.

Voici le sommaire du dernier numéro de *l'Univers illustré*:

TEXTE: Courrier de Paris, par Jérôme. — *La Vierge à la Chaise*, de Raphaël, par George Sand. — Théâtres, par Damon. — La catastrophe d'Ischia, par X. D. — Les cigaliers à Grenoble, par R. Bryon. — Courrier du Palais, par M. Guérin. — La mort du capitaine Webb, par H. V. — Bulletin financier, par Plutus. — Courrier des Modes, par M^{lle} Iza de Cérigny. — James Carey, par R. B. — Echecs.

GRAVURES: La catastrophe d'Ischia: les premières secousses de tremblement de terre, à Casamicciola. — L'île d'Ischia: la citadelle, vue du golfe de Naples; les bains de Casamicciola; le bord de la mer, à Casamicciola, vue prise du village de Luco; la ville de Casamicciola, vue du jardin de l'hôtel *Piccola Sentinella*; vue générale de l'île et de la baie d'Ischia. — Beaux-Arts: *La Vierge à la Chaise*, de Raphaël. — Les cigaliers à Grenoble, dessin d'après nature, par M. Eugène Baudouin. — Le capitaine Mathew Webb, qui vient de périr dans le Niagara. — La mort du capitaine Webb: le tourbillon du Niagara, où le capitaine a disparu. — James Carey, le dénonciateur des meurtriers de Phoenix-Park. — Rébus.

Abonnements: un an, 21 fr.; six mois, 11 fr. 25; trois mois, 6 fr.

Bureaux: rue Auber, 3, Paris.

PROPHÉTIE tirée de l'Apocalypse,

par M. de Montrouf. 4^e édition. Prix, 15 centimes, franco par la poste 20 centimes (Tours, E. Mazeau, imprimeur, 13, rue Richelieu). Immense succès. Demandez la *Prophétie* aux libraires et correspondants de la *Lanterne d'Arlequin*.

LES FRÈRES MAHON

médecins spéciaux des hôpitaux de Paris « obtiennent mille guérisons par an, terme moyen. » — Maladies de la peau et du cuir chevelu, teignes, dartres, démangeaisons, chute des cheveux, etc. Le docteur M. Mahon fait sa visite à l'hôpital d'Angers le dernier dimanche de chaque mois, et il reçoit le même jour les malades particuliers à l'hôtel d'Anjou, à Angers, de midi à trois heures. Départ à Saumur, à la pharmacie GABLIN. — Consultations à Paris, rue de Rivoli, 30.

PAUL GODET, propriétaire-gérant.

Ligne d'Orléans (Service d'Été)				Ligne de l'Etat (Service d'Été modifié depuis le 9 juillet 1883)											
DÉPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS.				SAUMUR - MONTREUIL-BELLAY						MONTREUIL-BELLAY - SAUMUR					
Heures	Minutes	Matin	Soir	Omn. matin	Omn. soir	Mixte	Omn. soir	Mixte	Omn. soir	Mixte	Omn. soir	Mixte	Omn. soir	Mixte	Omn. soir
3	8	minutes													
6	45														
8	56														
1	35														
3	32														
7	15														
10	36														
DÉPARTS DE SAUMUR VERS TOURS.				SAUMUR - NIORT			NIORT - SAUMUR			MONTREUIL-BELLAY - POITIERS			POITIERS - MONTREUIL-BELLAY		
3	26														
8	31														
9	37														
12	48														
4	44														
10	24														

CHEMIN DE FER
De Poitiers à Saumur
En liquidation.

AVIS
MM. les Actionnaires de la Compagnie de Poitiers à Saumur en liquidation, réunis en assemblée générale le 13 août 1883, ont, à l'unanimité des membres présents, voté :

- 1° L'approbation des comptes qui leur ont été présentés;
 - 2° La répartition du solde des fonds disponibles, soit 25 francs par action;
 - 3° Donné quitus au Liquidateur de toutes les opérations relatives à sa gestion.
- En conséquence, M. le Liquidateur prévient MM. les Actionnaires qu'ils peuvent se présenter tous les jours, de 2 heures à 4 heures, jusqu'au 30 septembre prochain inclusivement, chez M. Marc Le Blanc, 8, boulevard de la Préfecture, à Poitiers (Vienne), pour recevoir la somme représentant, à raison de vingt-cinq francs par action, la dernière répartition leur revenant sur leurs actions.

A partir du 1^{er} octobre, les sommes restant à payer seront versées à la Caisse des dépôts et consignations, et MM. les Actionnaires devront alors s'adresser directement à M. le Liquidateur, à Paris, 11, rue Royale.

Le Liquidateur,
A. D'AYGUESVIVES.
(531)

Succession bénéficiaire de M. Jean Chedeau, ancien avoué à Saumur.

AVIS
Les créanciers présumés de la succession de M. Edouard Chedeau, ancien notaire à Saint-Clément-des-Levées, et de la succession bénéficiaire de M. Jean Chedeau, ancien avoué à Saumur, sont invités à vouloir bien remettre de suite à M. Guérin, administrateur judiciaire de la succession de M. Jean Chedeau, en sa demeure sise à Saumur, rue Beaurepaire, n° 13, la note détaillée de leurs créances pour qu'ils puissent participer au paiement d'un dividende qui aura lieu incessamment.

L'administrateur judiciaire,
GUÉRIN,
(518) Rue Beaurepaire, n° 13.

A VENDRE
OU A ARRENTER
UNE MAISON
Avec JARDINS
Située à Saumur, rue Notre-Dame, n° 55.
S'adresser à M. BARILLET, même rue.
(499)

A VENDRE
MAISON, composée de 6 pièces, remise et jardin, situés au Champ-de-Foire.
S'adresser à M^e GAUTIER, notaire, ou à M. CHUPIN, facteur.

A LOUER
Pour la Saint-Jean prochaine.
En totalité ou par parties,
UNE PORTION DE MAISON
Sise à Saumur, rue de la Comédie, n° 26,
Actuellement occupée par MM. Fau-
cillon, Frugier et Moutet.

Cette maison, propre au commerce, comprend : magasins sur la rue, au premier étage; deuxième et troisième étages sur la rue; grenier, cour, remise et écurie;
Étage au-dessus des remise et écurie, grenier.
S'adresser, pour visiter les lieux, à M. FAUCILLON, qui les occupe, et, pour traiter, à M. LE RAY, avoué, rue du Marché-Noir, n° 12.
(316)

A LOUER
LE CHATEAU DE L'ESSART
Situé commune de Blou,
Comprenant : logement de maître, servitudes, jardin, pièce d'eau, etc.
S'adresser à M. FOUCHER-GILBERT, 60, rue de Bordeaux, Saumur.

A CÉDER
GREFFE DE SIMPLE POLICE des trois cantons de Saumur.
S'adresser au titulaire.

A VENDRE
MAGNIFIQUE CHIEN DE GARDE
Race Montagne.
S'adresser au bureau du journal.

A VENDRE
2 CHIENS DE CHASSE COUCHANTS
Bien dressés,
Vente à garantie.
S'adresser à M. DALLERIT, propriétaire à Courchamps.
(527)

A VENDRE
DEUX CHIENNES D'ARRÊT
Âgées de 8 mois, qualité supérieure.
S'adresser à M. François MAILLEBAU-DAVID, à Saint-Nicolas de Bourgueil.

A VENDRE
AU SEVRAGE,
BEAUX LEVRIERS russe et écos-sais.
S'adresser au marquis DE MOLIGNY, château de la Salle, commune de Montrouil-Bellay.
(476)

M. ANJUBAULT, chirurgien-dentiste, liste, visible tous les jours, de 8 à 11 heures du matin et de 1 heure à 6 heures du soir.
Rue Beaurepaire, 1, Saumur.

UN MÉNAGE demande une place, pour la Saint-Michel ou la Toussaint, le mari comme cocher, jardinier ou valet de chambre, la femme comme couturière ou femme de chambre.
S'adresser au bureau du journal.

POMMADE BERTINOT
pour la guérison radicale et inflexible des cors aux pieds, durillons et œils de perdrix. — 1 fr. le flacon.
Chez MM. CLOSIER, pharmacien, rue du Marché-Noir, et NORMANDINE, pharmacien, rue Saint-Jean.
(718)

LIBRAIRIE ABEL PILON
A. LE VASSEUR, SEUR
33 - Rue de Fleurus - 33
PARIS
par par mois mois
Fr. 10
Envoi franco des Catalogues
LIBRAIRIE - GRAVURES - MUSIQUE

50 pour 100 de REVENU PAR AN
LIRE les MYSTÈRES de la BOURSE
Envoi gratuit par la BANQUE de la BOURSE (Société Anonyme) Capital 10 Millions de Fr.
PARIS, 18, Place de la Bourse, 18, PARIS

COSMYDOR
Incomparable Eau de Toilette sans Acide ni Vinaigre
Les Hygiénistes de notre époque préconisent l'usage journalier du COSMYDOR. Cette incomparable Eau de Toilette sans Acide ni Vinaigre, est recommandée pour les multiples usages de l'Hygiène de la Toilette et de la Santé. Toutes les célébrités médicales ont ordonné aux dames l'emploi journalier du COSMYDOR pour les soins de leur Toilette.
(En faire usage quotidiennement)
SE VEND DANS TOUTES LES BONNES MAISONS DE PARFUMERIE DU MONDE
Entrepôt Général : 28, Rue Bergère, à Paris

Saumur, imprimerie de PAUL GODET.

Billet 1 Franc **LOTÉRIE de l'EXPOSITION d'AMSTERDAM** **Billet 1 Franc**
AUTORISÉE PAR ARRÊTÉ ROYAL DU 1^{er} AVRIL 1883, N° 10
6,000,000 de BILLETS FORMANT 30 SÉRIES de 200,000 BILLETS chacune
Cette Loterie donne en Lots :
LA MOITIÉ DE SON CAPITAL
Six Gros Lots
1 Gros Lot d'une valeur de 200,000^f
2 Gros Lots d'une valeur de 100,000^f
1 Gros Lot d'une valeur de 50,000^f
2 Gros Lots d'une valeur de 25,000^f
6 Gros Lots Reporté... 500,000^f
Il y a SEPT MILLE NEUF CENT SOIXANTE-SIX LOTS d'une Valeur de TROIS MILLIONS
TIRAGE A LA CLOTURE DE L'EXPOSITION
LES 30 SÉRIES en dehors des Lots qui leur sont affectés CONCOURRONT au TIRAGE DES SIX GROS LOTS
VENTE AU DÉTAIL : dans tous les Bureaux de Tabac, chez les Libraires et Marchands de Journaux, et dans les Gares de Chemins de fer. VENTE EN GROS : adresser Espèces, Chèques ou Mandats à M. BASSET, 8, Rue Montessieu, PARIS.
On demande des Correspondants dans toutes les Villes de France.

6 Lots Report... 500,000 ^f	216 Lots Reporté... 1,430,000 ^f
30 Lots d'une valeur de 10,000 ^f ... 300,000 ^f	360 Lots d'une valeur de 1,000 ^f ... 360,000 ^f
60 Lots d'une valeur de 5,000 ^f ... 300,000 ^f	900 Lots d'une valeur de 500 ^f ... 450,000 ^f
30 Lots d'une valeur de 4,000 ^f ... 120,000 ^f	1740 Lots d'une valeur de 200 ^f ... 348,000 ^f
30 Lots d'une valeur de 3,000 ^f ... 90,000 ^f	3490 Lots d'une valeur de 100 ^f ... 349,000 ^f
60 Lots d'une valeur de 2,000 ^f ... 120,000 ^f	1260 Lots d'une valeur de 50 ^f ... 63,000 ^f
216 Lots Reporté... 1,430,000 ^f	7,966 Lots Valeur 3,000,000

Vu par nous Maire de Saumur, pour légalisation de la signature de M. Godet.
Hôtel-de-Ville de Saumur, 18 LE MAIRE, Certifié par l'imprimeur soussigné.